

Je Soussignie Maistre du poids¹ de cette
Ville de Luxembourg certifie & atteste
que la neufue cloche pour L'Eglise de
S[ain]t Nicolas at pesse mille quatre Cent & cinq livres
fait a Luxembourg ce 21[èm]e juin 1686
Johannes Altenhowen

a2

Le S[ieu]r eischer bourgmestre de la Ville de luxembourg
paiera la somme de Cent Douze liures dix sold aunomm
pierre guillaume m[aîr]e fondeur de Cloches. pour auoir
Jetté et fondu la nouvelle cloche qui doit Sonner lheure
et le tocsin Sur ka tour de S[ain]t Nicolas, et fourni l[e]s
materiaux Necess[ai]res, Surmain (?) Ce marh fait conclu
le 20 Mai dernier, et en raportant le s[usdit] Marché, , lact
de reception de lad[ite] cloche, et la quittance du s[usdit] ouurier
cett depenc lui Sera allouée dans Son compte des
reuenus de la s[usdite] ville sans (???), fait a
Luxembourg le 22 Juin 1686.

po. cent douze liures dix sols a la (s) Mahieu
charge des reuenus de la ville de
Luxembourg

Je Soupsigné Confess auoir Receux Du Sieur Eschet
maumestre de cette ville La SOome de Cent et douse
liuure dix sous Si hault Specifié le iour mois et
an que dissus en fois de quoi aÿ Signé cett

pierre guillaume

a3

Ce Jourdhuy vingtiesme Maÿ [mil sept cent] quatre Vingt
et Six Messieurs du Magistrat de la Ville de Luxembourg
Sur ordre Verbal de Monsieur de

¹ C'est-à-dire de la balance de la ville.

Mahieu con[eille]r du Roÿ en ses conseils estant pour Le seruice de sa Ma[jes]te en cette prouince sont conuenu et assordé avecq Pierre Guillaume bourgeois de s[ain]t Hubert et m[aître]re fondeur de Cloches que pour faire prouision de tous les materiaux necessaires a preparer Les forme, fourneau, et ce qui en depend pour ietter vne nouvelle cloche de s[ain]t Nicolas en La place de celle qui y estoit cÿ deuant et se trouve fendue et hors de Seuce en Se seruant des metalles d'icelle, et de ceulx qui Luÿ Seront encore furnis dela part du Roÿ, affin de La faire enuiron de mil Liures, Luÿ sera payée Vne fois La somme de trente sept escus et demy aussÿ tost que lad[it]e cloche Sera fondüe et Liuree parmÿ quoÿ Il a promis d'y trauailler Incessament et de faire bon ouurage bien Conditioné et Solide et dela garantir pour vn an de tous Les accidents qui Luÿ puissent arriuer prouenants de Sa afute, p[ou]r assurance de quoÿ Il a obligé et affecté Sa person[n]e et ses biens comme pour affaires du Roÿ et priuilegez. En foÿ de quoÿ Led[i]t Pierre GuillWumw a signé cette avec Le Clercq Juré dela ville au nom desd[i]ts du Magistrat, a Luxembourg Les Jour, mois, Et an que dessus

(s) pierre guillaume

Par ordonnance

(s) Gerber